

ASSEMBLEE GENERALE du 24 juin 2021

Synthèse

Mont-sur-Rolle, le 5 juillet 2021

Le jeudi 24 juin, la commune d'Aubonne a reçu l'Assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV). A cette occasion, l'Association a chaleureusement accueilli une nouvelle commune en son sein : Essertines-sur-Rolle.

33 communes (46 personnes) y ont participé.

Cette assemblée a notamment été l'occasion d'élire les membres du Comité de l'AdCV pour la législature à venir et d'adopter les comptes de l'Association, qui restent positifs. Un rapide survol sur les négociations de la Plateforme Péréquation a également été effectué. M. Pierre-André Romanens, Député au Grand Conseil, a fait le point sur l'initiative « SOS Communes », laquelle a brillamment abouti. Enfin, les différentes formations proposées par l'Association ont été rappelées aux représentants des communes membres, qui ont l'opportunité de s'y inscrire dès maintenant.

Adhésion de la commune d'Essertines-sur-Rolle

Madame Stéphanie Bartolini, Municipale des finances, a présenté sa belle commune aux autres membres de l'AdCV présents. L'Assemblée a chaleureusement accueilli cette nouvelle commune membre par un tonnerre d'applaudissements.

Election du Comité de l'AdCV

3 membres du Comité ont décidé de quitter leurs fonctions au sein de leurs communes et de l'AdCV :

- Carine Tinguely, Vice-présidente
- Yves Raboud, Trésorier
- Jean-Yves Thévoz, Membre

L'Assemblée les a très vivement remerciés pour tout le travail accompli avec dévouement en faveur des communes vaudoises.

Les membres du Comité suivants se sont représentés dans leurs fonctions :

- Michel Buttin
- Pierre Stampfli
- Andreas Sutter
- Jean-Christophe de Mestral
- Raoul Sanchez
- Farhad Kethari

2 nouveaux candidats se sont présentés afin d'intégrer le Comité :

- Alain Jaccard, Municipal à Denens
- Pierre-Alain Lunardi, Municipal à Montagny-près-Yverdon

Tous les membres du Comité ont été (ré) élus par acclamation.

Jean-Christophe de Mestral a été élu en qualité de Trésorier.

Pierre Stampfli a été réélu en qualité de Vice-président et Raoul Sanchez élu à la même fonction.

Michel Buttin a été confirmé en tant que Président de l'AdCV.

Félicitation à eux !

Enfin, Michel Buttin a annoncé que Mme Denise Rudaz, future Syndique de Tannay, avait déposé sa candidature afin d'entrer au Comité de l'AdCV. Etant retenue par d'autres obligations ce soir, son élection sera soumise au vote de l'Assemblée lors de l'AG du 23 septembre.

Adoption des comptes 2020 de l'AdCV

Le bénéfice de l'exercice 2020 se monte à CHF 27'356,49. A noter que selon le budget présenté le 28 novembre 2019 à Buchillon, le bénéfice prévu pour l'exercice était de CHF 4'647.-, soit un résultat global sensiblement meilleur que celui envisagé. Il s'explique principalement par la pandémie de COVID 19 et le ralentissement de certaines activités qui en a résulté, ce qui a également diminué les charges courantes.

Une augmentation de la population légèrement plus importante que prévu (et donc, des cotisations) et les remboursements de tiers (AVASAD et PC familles) en hausse (CHF 20'085,60 encaissés en 2020 contre CHF 18'738.60 en 2019), expliquent également la bonne santé financière de l'Association.

Après avoir entendu le Comité et les vérificateurs des comptes, l'Assemblée a adopté les comptes 2020 à l'unanimité.

Informations générales du Président et du Comité

En préambule, Michel Buttin a rappelé quelques-unes des différentes actions menées par l'AdCV : dépôt d'un amendement sur la loi vaudoise sur l'énergie, courrier envoyé au Conseil d'Etat (CE) demandant qu'une part des bénéficiaires de la BNS soit attribuée aux communes (la récente réponse du CE recevra la suite qu'elle mérite), multiples démarches politiques auprès de Députés influents afin de faire avancer la cause des communes.

Nouvelle péréquation (NPIV) : état des discussions avec l'Etat et l'UCV

Farhad Kehtari a indiqué que le 9 juin dernier, l'AdCV avait tenu séance à Lausanne en présence de représentants du Conseil d'Etat et de l'UCV. Ces négociations sont confidentielles. M. Kehtari a toutefois pu indiquer qu'elles portaient actuellement sur les mesures transitoires qui seront à mettre en place avant qu'une nouvelle péréquation intercommunale puisse entrer en vigueur, très certainement pas en 2022, comme initialement prévu, mais plus tard. Il a indiqué également que l'AdCV est un partenaire de plus en plus écouté dans ces négociations, ce qui est une bonne nouvelle.

Point de situation sur l'initiative « SOS Communes »

Monsieur le Député Pierre-André Romanens a annoncé que nonobstant les difficultés (pandémie, mauvais temps, interdiction du Canton aux communes de soutenir directement l'initiative...), l'objectif a été atteint !

13'457 signatures, récoltées dans 261 communes différentes, ont été validées par le Canton. M. Romanens remercie toutes les personnes qui se sont engagées sans compter pour arriver à ce résultat, ainsi que l'AdCV pour son soutien indéfectible.

Conformément à la loi, le Canton dispose d'un délai de 2 ans pour soumettre l'initiative au vote du Peuple. Avant cela, celle-ci devra être soumise au Grand Conseil, cas échéant accompagnée d'un contre-projet. Le Grand Conseil aura la possibilité d'adopter l'initiative telle quelle ou le contre-projet, voire de proposer lui-même un contre-projet.

Si c'est finalement un contre-projet qui est adopté par nos Députés, il appartiendra alors au Comité d'initiative de décider s'il la retire ou s'il demande quand même qu'une votation soit organisée. Tout dépendra du contenu de ce contre-projet et de la plus ou moins grande satisfaction qu'il apportera au Comité d'initiative.

« SOS Communes » de l'oxygène pour toutes les communes

Carine Tinguely a tout d'abord rappelé le long historique qui a finalement abouti au dépôt de l'initiative.

Celle-ci cherche à redonner les moyens nécessaires à **toutes** les communes au travers d'une meilleure répartition des impôts actuellement collectés. Les 300 millions qui seront dégagés ne bénéficieront pas qu'aux communes à forte capacité contributive. Ils serviront aussi à soutenir les villes ainsi que les villages ayant une faible capacité péréquative, de manière à permettre à toutes les communes de financer leurs politiques publiques.

Par ailleurs, l'initiative ne vise pas à remettre en cause la politique sociale du Canton, mais uniquement le mode de financement de la facture sociale, qui devrait beaucoup plus reposer sur le Canton, lequel dispose d'une santé financière bien meilleure que celle des communes. Il s'agit également d'appliquer le principe « qui commande paye et qui paye commande ».

L'initiative ne changera donc rien en matière d'impôts, qui ne vont ni augmenter, ni baisser.

Formations AdCV

Siegfried Chemouny rappelle qu'à l'heure actuelle, l'AdCV propose 5 formations à ses membres :

- Ateliers dans le domaine scolaire
- Aménagement du territoire
- Relations Municipalité - Conseil
- Facture policière
- Elections complémentaires

Les délégués des communes membres peuvent d'ores-et-déjà s'inscrire à ces formations, qui seront données à la rentrée.

Des projets de collaboration avec l'ECA et le Centre d'Education Permanent (CEP) sont actuellement à l'étude.

Prochaines AG

- 23 septembre 2021 : Bougy-Villars
- 2 décembre 2021 : Begnins

Nous remercions vivement les communes qui se sont portées candidates pour nous recevoir.

Prochaine sortie récréative

En raison des conditions sanitaires, la sortie récréative à Penthaz a été remise à une date ultérieure qui reste à définir. D'avance, nous remercions vivement la Municipalité de Penthaz de nous recevoir et nous réjouissons de découvrir ce village.

Divers et propositions de l'Assemblée

Michel Buttin a informé l'Assemblée que l'AdCV souhaitait créer un groupe de travail avec des communes membres afin de réfléchir à la stratégie future de l'Association.

Jean-Christophe de Mestral a présenté un bref point de situation sur la facture policière, qui devra s'intégrer dans un concept global de péréquation intercommunale, et sur l'harmonisation du statut du policier.

Denys Jaquet a informé l'Assemblée de la décision de sa commune de quitter l'UCV et a donné les raisons de cette décision (Rolle estime que l'UCV ne défend pas assez les intérêts des rollois et des rolloises).

Plusieurs élus sortants de communes membres ont fait leurs adieux à l'Assemblée et ont souligné tout le plaisir qu'ils avaient eu à travailler avec l'AdCV.

Allocution de Monsieur le Municipal Jean-Christophe de Mestral.

Après une allocution originale sur sa belle commune, Monsieur Jean-Christophe de Mestral, Municipal à Aubonne, a invité l'Assemblée à passer à la partie conviviale de la soirée.

Nous remercions chaleureusement la commune d'Aubonne pour son hospitalité !

Contacts :

Michel Buttin, Président de l'AdCV : 078 923 00 55